

Catégorie de société marché monétaire CI (anciennement Catégorie de société à court terme CI)



Série P CAD

À compter du 28 juillet 2023, le fonds **Catégorie de société marché monétaire CI (anciennement Catégorie de société à court terme CI) O (SF 18160)** a été fusionné dans (SF 90035)

EN DATE DU 31 MARS 2024

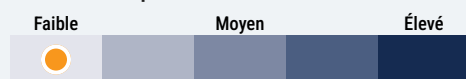
APERÇU DU FONDS

Ce fonds investit principalement dans des instruments du marché monétaire canadien. Il est prévu actuellement que les placements dans des titres étrangers ne dépasseront pas, en général, 49 % des actifs du fonds.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Mai 2017
CAD Total des actifs nets (\$CA)	462,5 millions \$
En date du 02-29-2024	
VLPP	11,0727 \$
RFG (%)	0,00
En date du 09-30-2023	
Frais de gestion (%)	Négociable
Catégorie d'actif	Marché monétaire
Devise	\$CA
Placement minimal	500 \$ (initial)/25 \$ (supplémentaire)
Fréquence des distributions	Trimestrielle
Dernière distribution	0,0351 \$

Niveau de risque¹



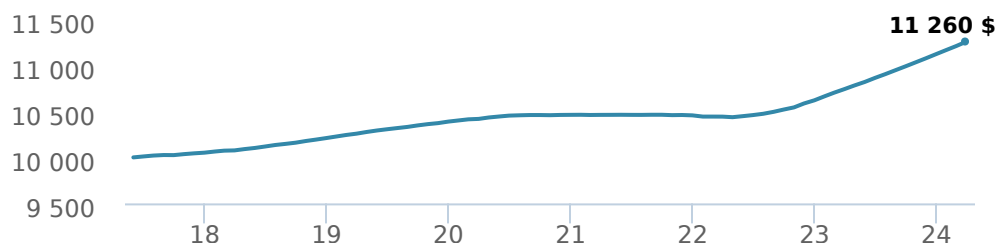
CODES DE FONDS

	T8	
P	90035	
A	FAI 661	FAI 648T8
	FAR ES* 668	FAR ES 748T8
	FR ES 1668	
	FR 6358	
F	254	
I	5313	048T8

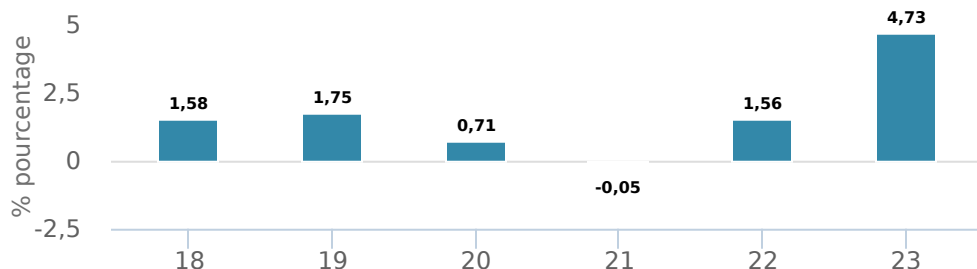
*Pas de nouveaux achats directement dans les fonds "switch only".

RENDEMENTS²

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

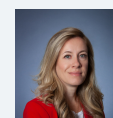
CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
1,23 %	0,44 %	1,23 %	2,45 %	4,82 %	2,48 %	1,88 %	-	1,73 %

*Depuis la date de création

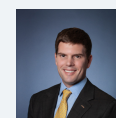
HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total	Date de paiement	Total
12-18-2020	0,0351	09-27-2019	0,0068
09-25-2020	0,0332	06-21-2019	0,0058
06-26-2020	0,0239	03-22-2019	0,0100
03-20-2020	0,0535		
12-13-2019	0,0047		

GESTIONNAIRES



Leanne Ongaro



Grant Connor

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

Catégorie de société marché monétaire CI (anciennement Catégorie de société à court terme CI)



Série P CAD

À compter du 28 juillet 2023, le fonds **Catégorie de société marché monétaire CI (anciennement Catégorie de société à court terme CI) O (SF 18160)** a été fusionné dans (SF 90035)

EN DATE DU 31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁴

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Espèces et équivalents	95,57	Espèces et quasi-espèces	95,57	Canada	100,04
Obligations de sociétés canadiennes	2,90	Revenu fixe	4,47	Autres	-0,04
Obligations canadiennes - Autres	1,57	Autres	-0,04		
Autres	-0,04				

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Fonds marché monétaire CI catégorie I	Fonds commun de placement	99,99 %

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur [ci.com](https://www.ci.com).

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les données relatives au rendement fournies partent du principe du réinvestissement des distributions uniquement et ne prennent pas en considération les frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou frais facultatifs ou impôts sur le revenu qui sont payables par les porteurs de titres qui auraient eu pour effet de réduire les rendements. Veuillez noter que les titres détenus dans des fonds communs de placement ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par aucun autre assureur de dépôt. Il n'y a aucune garantie que le fonds pourra maintenir sa valeur liquidative par titre à un montant constant, ou que votre placement complet dans le fonds vous sera remis. Les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

Le rendement historique annualisé est basé sur le rendement moyen pour la période de sept jours terminée le %s (après déduction des frais payables par le fonds) et ne représente pas un rendement réel sur un an.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁴ Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonction des fluctuations des placements du portefeuille et de la valeur au marché de chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web [ci.com](https://www.ci.com).

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2024. Tous droits réservés.

Publié en Avril 2024